



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/02/2022

Reçu en préfecture le 15/02/2022

Affiché le 16/02/2022

SLO

ID : 081-218102572-20220214-2022DEL4-DE

Date de la convocation
08.02.2022

L'an deux mil vingt-deux et le quatorze février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 22/4

Présents : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mmes TEULIER, GHODBANE, DELPOUX, Mrs JALBY, GALINIÉ, Mme RAINESON, Mr DEMAZURE, Mme GAVALDA, Mr TAUZIN, Mmes FARIZON, VABRE, Mrs MARIE, SIRVEN, MARTY.

Absents : Mme COUVREUR procuration à Mme FONTANILLES-CRESPO
Mr SALOMON procuration à Mr BUONGIORNO
Mr MASSON procuration à Mr SIRVEN
Mme MILIN procuration à Mr MARIE
Mr SARDAINE.

Secrétaire : Mme GHODBANE.

Objet de la délibération

Par délibération n°21/43 en date du 20 décembre dernier, un règlement intérieur a été adopté pour la gestion des jardins familiaux de l'Albaret.

**ANNULATION ET
REPLACEMENT DU
REGLEMENT
INTERIEUR DES
JARDINS FAMILIAUX**

Ce règlement comportant une erreur dans l'énoncé du mode de calcul de révision du loyer, il convient d'annuler celui-ci et de pourvoir à son remplacement,

Vu le code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

ADOPTE le nouveau règlement intérieur modifié et ci-annexé afin de fixer les conditions d'attribution et d'exploitation des terrains ainsi que les règles de conduite et de cohabitation entre les bénéficiaires.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 15 février 2022
David DONNEZ,
Maire,

